

École primaire des Coteaux - Vigoulet-Auzil

FICHE DE RENSEIGNEMENTS **A REMPLIR OBLIGATOIREMENT EN NUMÉRIQUE**

Partie réservée
à l'école

NOM DE L'ÉLÈVE		PRÉNOM	
----------------	--	--------	--

Niveau de classe :	Date de naissance : (jj/mm/aaaa)	Sexe :
		☐ Fille ☐ Garçon
Adresse où vit l'enfant :	Lieu de naissance :	

FICHE URGENCE non confidentielle : En cas d'accident ou malaise aigu, le directeur d'école appelle le SAMU : 15.

Si votre enfant souffre de problèmes de santé chroniques, il fera l'objet d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) à valider par un médecin scolaire et fourni par l'école : (à renouveler ou mettre à jour chaque année selon le cas).

Mon enfant fait/fera l'objet d'un P.A.I ☐ OUI* ☐ NON					
☐ Asthme	☐ Allergie alimentaire	☐ Allergie (autre)	☐ Diabète	☐ Epilepsie	☐ Autre pathologie

Toute médication est interdite à l'école sans cette autorisation.

*Si votre enfant faisait déjà l'objet d'un PAI sur l'école l'an dernier, merci de veiller à renouveler l'ordonnance dès la rentrée ainsi que les médicaments en vérifiant leur date de péremption afin d'avoir une validité sur toute l'année scolaire.

Date du dernier vaccin DTP (la vaccination doit répondre au calendrier vaccinal en cours soit 5 ans)	
Numéro et adresse du centre de sécurité sociale :	
Nom/adresse/n° du médecin traitant :	

PARENTS	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom/prénom		
Autorité parentale	☐ OUI ☐ NON	☐ OUI ☐ NON
Adresse(s) (les deux si différentes)		
Mail		
Profession		
Téléphone/portable		
Téléphone travail		

AUTRE(S) ENFANT(S) même si pas encore scolarisé(s)				
	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom				
Prénom				
Date de naissance (jj/mm/aaaa)				
Classe (2025-2026)				

TUTEUR (s'il y a lieu)	
Nom, prénom	
Adresse	
Téléphone	Personnel : Travail :

SORTIES DE CLASSE ET PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE SI LES PARENTS NE SONT PAS JOIGNABLES (par ordre de priorité) :

Lors des sorties (11h45 et 15h45), j'autorise les personnes citées ci-dessous à venir chercher mon enfant à l'école. (Liste à mettre à jour régulièrement tout au long de l'année si besoin)

NOM/PRÉNOM	QUALITÉ	TÉLÉPHONE

L'enfant fréquentera-t-il régulièrement ?

Garderie du matin	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi
Cantine	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi
Garderie du soir	☐ lundi	☐ mardi	☐ jeudi	☐ vendredi

AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE PHOTOS/VIDÉOS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE SCOLAIRE

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image ou d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Dans le cadre scolaire, le droit à l'image des élèves mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue d'élèves doit être autorisée par les parents ou tuteur. Les parents ont pour interdiction de prendre des photos autres que celle de leur enfant dans l'enceinte de l'école ou en sortie et ne doivent en aucun cas les partager sur les réseaux ou sur internet en libre accès.

L'établissement vous demande l'autorisation d'utiliser ces médias dans les cas suivants :

Photos et vidéos prises dans le cadre d'activités menées en classe ou en sortie pour illustrer le cahier de vie, des affichages ou le blog de la classe seulement accessible aux familles avec un code. (ENT)
Photos ou vidéos prises en classe de découverte à des fins de projection en interne. (au sein d'une rencontre parents par exemple)

Nous soussignés et responsables légaux de l'élève :

☐ ACCEPTONS L'USAGE DES MEDIAS EVOQUES CI-DESSUS

☐ N'ACCEPTONS PAS L'USAGE DES MEDIAS EVOQUES CI-DESSUS

Fait à , le

Signature du responsable légal 1*

Signature du responsable légal 2*

Signature du tuteur*

* Utiliser la fonction signature d'un PDF.

Sauf mention contraire de votre part, les informations contenues dans cette fiche pourront être transmises au personnel de la mairie ou de l'ALAE ainsi qu'aux parents délégués (uniquement le mail) afin de vous joindre (ex : pour préparer les questionnements aux conseils d'école par exemple trois fois dans l'année)